LE POULET CANADIEN

Volume 9, Numéro 3, avril 2007 | Publié par Les Producteurs de poulet du Canada | LE POULET CANADIEN

Les Producteurs de poulet du Canada : Sous bonne garde

L'Assemblée générale annuelle de 2007 des PPC s'est tenue le 20 mars. M. David Fuller, président des PPC, a lancé les débats en présentant un exposé dans lequel il a répertorié plusieurs défis auxquels l'industrie du poulet a été confrontée en 2006.

Durant son exposé, il a souligné les efforts assidus des PPC à l'élaboration de la Stratégie entourant les maladies animales (grippe aviaire), la salubrité des aliments à la ferme, les négociations sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que certains partenariats étroits sur lesquels l'industrie continue de compter. Le président Fuller a exprimé ses remerciements à tous ceux qui ont apporté une contribution et a fait l'éloge du soutien constant et de la collaboration des partenaires de l'industrie.

David Fuller est président des PPC depuis 1999, soit le plus long mandat depuis la création de l'organisme, il y a 29 ans. Au fil des ans, l'une des principales priorités a été de nouer des liens et de fusionner nos efforts en tant qu'équipe. Cette priorité est là pour rester.

Une brochette de rapports ont été présentés par chacun des présidents des comités de 2006 et les représentants des PPC d'autres organisations.

Voici les rapports en question :

- Comité sur les soins aux animaux – Danny Wiebe
- Comité des finances – David MacKenzie
- Comité sur la salubrité des aliments – Matthew Harvie
- Comité d'expansion du marché – Urs Kressibucher
- Fédération canadienne de l'agriculture – Erna Ference
- Conseil de recherches avicoles du Canada – Ian Blenkharn

Premier conférencier invité

Un invité spécial, M. Gordon Hunter, le nouveau vice président et président intérimaire du Conseil national des produits agricoles (CNPA), avait été convié à l'Assemblée annuelle des PPC. Membre de longue date de l'Office canadien de commercialisation des œufs, M. Hunter possède une vaste expérience des enjeux associés à la gestion de l'offre des marchandises.

Celui-ci a donné une vue d'ensemble de la situation transitoire du Conseil, notamment le départ à la retraite de l'ancienne présidente du CNPA, Cynthia Currie, ainsi que du vice président, Ron O'Connor, du roulement des effectifs au sein de la haute direction, en raison du départ à la retraite de Terry Hayward et de Keith Wilkinson et des conseillers dont les mandats sont venus à échéance ou qui viendront à échéance au cours de la prochaine année.

« Les objectifs du Conseil … seront de continuer à collaborer et à coopérer avec tous les intervenants, afin d'assurer le maintien de notre régime. Je crois que la mission du Conseil est de veiller à ce que tous les intervenants jouissent de règles du jeu équilibrées grâce à la gestion de l'approvisionnement et de promouvoir les forces de ces secteurs de l'agriculture particuliers. »

Deuxième conférencier invité

Le négociateur en chef du Canada pour l'agriculture, Steve Verheul, a également participé à la réunion. Il a discouru sur l'état actuel des négociations de l'OMC sur l'agriculture et sur les tangentes et les répercussions éventuelles qu'elles auront sur le secteur du poulet au Canada. Il a signalé qu'il y a des questions sur lesquelles nous devrons, en tant qu'industrie, nous pencher, à mesure que les négociations progresseront.

Il a d'abord parlé de l'interruption des négociations l'été dernier et de leur reprise en février. Selon lui, les négociations ne sont plus ce qu'elles étaient et prennent davantage l'allure d'un processus bilatéral. Elles sont moins officielles, se tiennent souvent à huis clos, sont peu structurées et se déroulent très discrètement. Le statu quo sera maintenu tant que les principaux enjeux n'accuseront pas de progrès supplémentaires.

« Ce genre de discussions engendrent évidemment davantage d'inquiétudes, en particulier de notre point de vue » rapporte M. Verheul. « Si d'autres pays commencent à élaborer des visions contraires à l'orientation que nous prisons, nous pourrions avoir de la difficulté à imprimer notre marque sur ce processus. »

Les négociateurs y travaillent depuis plus de six ans « sans grand résultat ». Le cadre des négociations a été approuvé en juillet 2004 et englobe les « produits névralgiques », une réalisation importante et une étape clé jusqu'à maintenant. Certains progrès ont été réalisés à Hong Kong (décembre 2005) alors que les membres de l'OMC ont convenu de cesser tout subventionnement des exportations, d'ici la fin de 2013.

Le dernier document, l'ébauche des modalités, a été rédigé en juin dernier (2006). Ses quelques 72 pages ne contiennent pas moins de 760 crochets qui mettent en relief les secteurs où aucune entente n'est encore intervenue. Il est « pratiquement inutilisable en tant que document de négociation, de sorte que devons revenir à la case départ pour certains aspects » d'ajouter M. Verheul.

Il a aussi signalé les trois obstacles à l'avancement des travaux : le soutien des États Unis envers ses produits, l'accès au marché de l'UE et l'accès aux marchés des pays en voie de développement. Bien qu'il y ait « rapprochement » sur toute une gamme de points, les progrès ne sont pas assez substantiels pour affirmer qu'une entente est à portée de main.

La position du Canada à l'égard du commerce est unique, en partie à cause de la gestion de l'offre et ne recueille qu'un appui mitigé. Aucun autre pays ne sentira autant les répercussions des droits tarifaires hors contingent que le Canada et aucun produit des États Unis et de l'UE ne sera touché par les réductions tarifaires.

Les pays qui ont investi des sommes considérables au fil des ans pour appuyer leurs producteurs ont commencé à restructurer et à réformer leurs programmes de soutien des prix pour des programmes de paiements découplés, qui sont appelés « paiements verts ». L'UE, le Japon, la Norvège, la Suisse et les États-Unis et « la plupart des autres pays », sauf les pays les plus compétitifs, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont pris

voir p.2 « Assemblée annuelle »

Les Producteurs de poulet du Canada
Chicken Farmers of Canada

DANS CE NUMÉRO

2 Conseil d'administration et comités des PPC de 2007

3 Le U.S. Farm Bill et les négociations de l'OMC : l'œuf ou la poule?

4 Nouvelles de la Colline

Publications Mail Agreement Number 40063043

Hé ! Y'a du vouveau : www.poulet.ca

Suite de la page 1 « Assemblée annuelle »

cette orientation, ce qui leur procure un avantage de taille dans les négociations. Ils peuvent accepter des diminutions de subventions, des diminutions de subventions ayant des effets de distorsion sur le marché qui sont d'ailleurs assez importantes, sans devoir changer quoi que ce soit. »

« Notre analyse démontre que l'UE pourrait subir des réductions en termes de subventions de 90 % sans rien devoir changer de la Politique agricole commune (PAC – le *Farm Bill* de l'UE). Elle pourrait subir des réductions tarifaires de l'ordre de 70 % sans toucher l'entrée des produits, car ils seront encore écartés. »

C'est dans ce contexte général que les principaux intervenants tentent de conclure à l'arrière-scène des négociations de l'OMC une entente qui ne semble pas avantageuse pour la gestion de l'offre. Les États-Unis et l'Union européenne parlent de pays pouvant désigner seulement 4 % des produits agricoles comme étant névralgiques, tandis que le Canada a besoin d'environ 8 % pour couvrir tous les produits soumis à la gestion de l'offre. Selon des rumeurs de plus en plus persistantes, les tarifs pour les produits névralgiques seront réduits par au moins 30 p. 100, tandis qu'au Canada, nous constatons déjà que certaines importations en sus du contingent sont supérieures aux niveaux des tarifs actuels.

Enfin, on semble encourager fortement l'ouverture des marchés pour des produits névralgiques, sans égard à ce que les pays peuvent déjà offrir sur le plan de l'accès aux marchés. Certaines propositions se traduiraient par un accès du marché équivalant à au moins de 3 à 5 p. 100, en sus de ce que chaque pays offre déjà.

M. Verheul réitère les instructions qu'il a reçus du gouvernement : « aucune réduction tarifaire, aucune augmentation des contingents tarifaires » et, avant de répondre aux questions de l'auditoire, il conclut en disant que « le portrait qu'il dresse de la situation n'est pas rose, mais qu'il est néanmoins foncièrement fidèle. »

EN BREF

Juliet Marvin prend sa retraite des PPC après 20 ans

Juliet, originaire du R.-U., est arrivée au Canada avant que l'organisme ne soit fondé; par conséquent, elle n'était pas assujettie au contingentement des importations. Le 3 novembre 1986, elle se joint aux PPC, connus alors sous le nom de l'Office canadien de commercialisation du poulet, à titre d'adjointe exécutive à Roger Cramm, et a continué à occuper ce poste travaillant tant pour Cynthia Currie que Mike Dungate.

En tant que secrétaire du Conseil d'administration des PPC, Juliet a acquis une compréhension effective des questions et du fonctionnement de l'organisation. Grâce à ses connaissances sans pareil du milieu, elle a énormément contribué à la réussite des PPC.

« Elle était toujours prête à faire le petit effort supplémentaire et dirigeait de main ferme les tâches assignées, ce qui me permettait de respecter mes objectifs, a déclaré Mike. Non seulement est-elle une collègue précieuse et dévouée, mais également une bonne amie. »

On rendra hommage à Juliet pour ses 20 années au service des Producteurs de poulet du Canada à la réunion d'été 2007 qui aura lieu à Kelowna, en C.-B.

Conseil d'administration et comités des PPC de 2007

Le Conseil des PPC de 2007

Président : David Fuller (Nouvelle-Écosse)
Yvon Cyr (Nouveau-Brunswick)
Martin Dufresne (Québec)
Erna Ference (Alberta)
Keith Fuller (Colombie-Britannique)
Luc Gagnon (CCTOV – Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles)
Matthew Harvie (Nouvelle-Écosse)
Dave Mackey (Terre-Neuve-et-Labrador)
Urs Kressibucher (Ontario)
David MacKenzie (Île-du-Prince-Édouard)
Ross MacLeod (ACSV – Association canadienne des surtransformateurs de volailles)
Diane Pastoor (Saskatchewan)
Brian Payne (ACRSA – Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires)
Tony Tavares (CCTOV)
Danny Wiebe (Manitoba)

Comité exécutif

Président : David Fuller (Nouvelle-Écosse)
Premier vice-président : Martin Dufresne (Québec)
Second vice-président : Urs Kressibucher (Ontario)
Membre à titre personnel : Keith Fuller (Colombie-Britannique)

Comité des finances

Président : David MacKenzie (Île-du-Prince-Édouard)
Erna Ference (Alberta)
Brian Payne (ACRSA)

Comité d'expansion du marché

Président : Urs Kressibucher (Ontario)
Yvon Cyr (Nouveau-Brunswick)
Martin Dufresne (Québec)
Keith Fuller (Colombie-Britannique)
Ross MacLeod (ACSV)
Brian Payne (ACRSA)
Tony Tavares (CCTOV)

Comité sur la salubrité des aliments

Président : Matthew Harvie (Nouvelle-Écosse)
Yves Campeau (remplaçant, Québec)
Luc Gagnon (CCTOV)
Dave Janzen (remplaçant, Colombie-Britannique)
Tom Posthuma (remplaçant, Ontario)

Comité des soins aux animaux

Président : Danny Wiebe (Manitoba)
Marc Cormier (remplaçant, Nouveau-Brunswick)
Yves Campeau (remplaçant, Québec)

Représentant au Conseil de recherches avicoles du Canada

Jacob Middelkamp (remplaçant, Alberta)

Délégués à la Fédération canadienne de l'agriculture

David Fuller (président des PPC, Nouvelle-Écosse)
Erna Ference (Alberta)

Représentant au Conseil national de la protection des animaux d'élevage

Danny Wiebe (Manitoba)

Hé ! Y'a du vouveau : www.poulet.ca

Le *U.S. Farm Bill* et les négociations de l'OMC : l'œuf ou la poule?

Le même cirque auquel participent les É.-U. à chaque projet de loi concernant l'agriculture illustre bien l'énigme de l'œuf ou la poule. Qui vient d'abord, le *Farm Bill* ou les négociations de l'OMC? Les Américains attendront-ils la fin des négociations de l'OMC afin d'établir le cadre de soutien national qui leur dictera combien allouer aux subventions agricoles pour ensuite élaborer une politique agricole, ou iront-ils de l'avant avec leur politique agricole et la définition du montant de leurs subventions pour ensuite se tourner vers l'OMC et négocier ces mesures avec les autres membres? Voilà la question.

Aussi longtemps que le président des É.-U. bénéficiera de la TPA (*trade promotion authority* – la « voie rapide » du processus d'approbation des accords commerciaux – pour plus de renseignements sur la TPA consultez le numéro de février/mars du Bulletin - *Le poulet canadien*), son Administration est chargée de définir les politiques de commerce et de conclure des ententes, telle que la participation des É.-U. dans la ronde des négociations de l'OMC. Le congrès américain tient un rôle consultatif et possède un droit de veto en fin de processus, lorsque les détails d'une entente commerciale ont été établis.

Cependant, les politiques agricoles des É.-U. (p. ex. : le *Farm Bill*) sont entièrement dans les mains du congrès. L'Administration doit alors administrer les politiques établies par le congrès. La division de responsabilités entre le congrès et l'Administration entraîne souvent des conflits sur les questions agricoles.

Le *U.S. Farm Bill* actuel (en vigueur depuis 2002) prend fin cette année et un nouveau projet de loi prendra sa place. C'est aussi l'année où les négociations de l'OMC doivent prendre fin – si l'échéance est respectée. La communauté internationale attend de voir comment les É.-U. régleront leurs questions nationales sur les politiques agricoles. Généralement, le congrès n'aime pas se faire dire quoi faire par l'Administration, surtout lorsque les politiques affectent directement l'électorat. Le congrès aime encore moins être « contraint » par quelques négociateurs étrangers réunis dans une petite ville suisse appelée Genève.

Par contre, s'ils votent en faveur d'un nouveau *Farm Bill*, l'Administration aura de la difficulté à la faire accepter par la communauté internationale; pire encore, si l'OMC établit une entente avant l'adoption du *Farm Bill*, le pays pourrait être sévèrement critiqué s'il ne respecte pas les exigences sur lesquelles les négociateurs se sont entendus.

Il sera intéressant de voir la tournure des évènements, maintenant que le premier chapitre de la saga est terminé. À la fin janvier, l'Administration a présenté la proposition du *U.S. Farm Bill* de 2007. Cette proposition est le résultat d'une année de consultation auprès des agriculteurs - 4 000 commentaires ont été recueillis. Les débats au congrès ne font que commencer.

La proposition du nouveau *Farm Bill* influence plus directement la scène nationale, plutôt que d'être grandement influencée par les négociations de l'OMC. Les modifications suggérées sont relativement mineures et de nature esthétique; elles semblent répondre aux critiques exprimés face à l'ancien *Farm Bill*. Elles tentent de rendre les programmes agricoles plus axés sur le marché, de régler certains problèmes administratifs, comme de rendre la distribution des subventions plus équitable. Ces modifications étaient nécessaires et n'ont pas grand-chose à voir avec les pressions de l'OMC.

Le nouveau *Farm Bill* tente aussi de régler les enjeux des nouveaux agriculteurs et des producteurs spécialisés; de plus, il contient une touche verte avec des mesures incitatives pour certains programmes environnementaux (biocarburants, conservation) — cependant, ce dernier élément pourrait n'être qu'une subvention déguisée.

De toute façon, l'ensemble de la collectivité de l'OMC n'a pas été impressionné par le nouveau *Farm Bill* et les préoccupations ont fusé de toutes parts. Tout le monde est conscient qu'une fois le projet de loi adopté, il sera beaucoup plus difficile de le modifier et de s'assurer qu'il respecte les nouvelles règles de commerce présentement négociées par l'OMC.

L'éventualité de l'adoption de ce *Farm Bill* par le congrès fera peut-être pression sur les négociateurs de Genève qui accéléreront les choses afin de terminer le Cycle de Doha pour forcer les législateurs américains à respecter les nouvelles règles de soutien interne qui ont des effets de distorsion sur les échanges. Pour les observateurs canadiens, cette énigme américaine de l'oeuf ou la poule n'a fait que pimenter les négociations commerciales multilatérales.

Les composantes clés du *U.S. Farm Bill*

Aide à la commercialisation
C'est l'un des trois outils majeurs utilisés par les É.-U. Au lieu de vendre immédiatement une récolte, le programme de prêt permet au producteur de l'entreposer et de la présenter comme garantie. Plus tard, alors que les conditions du marché sont plus favorables, le producteur peut vendre sa récolte et rembourser le prêt. De plus, le producteur peut se passer entièrement du prêt et recevoir un paiement compensatoire, le prêt devient alors une subvention.

Paiements directs
Autre élément essentiel du système de subventions américain, le paiement direct donne les subventions aux agriculteurs admissibles, sans tenir compte des conditions du marché. Les paiements ne se basent même pas sur les choix de production, mais sur un rendement historique fixé.

Paiements contracycliques
Troisième élément principal, ces paiements entrent en action lorsque les prix d'une récolte tombent sous un certain seuil. Ils représentent la différence entre : (1) le prix établit pour un produit moins le paiement direct de ce produit, et (2) le plus élevé du prix courant ou du taux d'intérêt de ce produit. Tout comme pour les paiements directs, les paiements contracycliques ne se basent pas sur les choix de production, mais sur un rendement historique fixé.

Productions admissibles aux programmes
Voici les productions principales qui peuvent bénéficier des trois outils mentionnés ci-haut (selon les conditions du marché, un producteur peut recevoir une subvention, une combinaison de subventions, ou les trois) : le blé; le maïs; le coton; le riz; le soja; les graines oléagineuses (canola, lin, colza, tournesol, sésame, etc.); le sorgho; l'orge; l'avoine et les arachides.

Hé ! Y'a du vouveau : www.poulet.ca

NOUVELLES DE LA COLLINE

La nouvelle année a débuté par l'annonce du Premier ministre Harper sur les changements qu'il a apportés à son Cabinet le 4 janvier 2007. L'honorable Chuck Strahl demeure ministre de l'Agriculture et l'honorable David Emerson occupe le poste de ministre du Commerce international. Un changement important touchant le dossier de l'agriculture a été la nomination de Christian Paradis, secrétaire d'État (Agriculture). Le secrétaire parlementaire de l'Agriculture demeure David Anderson, mais Jacques Gourde a été remplacé par Ted Menzies à titre de secrétaire parlementaire du Commerce international.

Gerry Ritz, ancien président du Comité permanent de l'agriculture de la Chambre des communes, qui a été nommé secrétaire d'État (Petites entreprises et Tourisme), a été remplacé par James Bezan, député de Selkirk-Interlake. M. Bezan compte un nombre important d'agriculteurs dans sa circonscription qui travaillent en vertu du régime de la gestion de l'offre.

La Chambre des communes a lentement repris ses activités où on y a vivement discuté de la question à savoir si les Canadiens iront aux urnes ce printemps ou cet automne. L'une des premières grandes épreuves de l'année a été le budget fédéral que le ministre des Finances Jim Flaherty a déposé le 19 mars 2007.

Certains faits saillants du budget de 2007 pour les agriculteurs

- Hausse à 750 000 $ du montant de l'exonération cumulative des gains en capital pour les agriculteurs
- 1 milliard de dollars pour un programme semblable au CSRN avec un élément de coût de production (le CSRN est subordonné aux négociations avec les provinces)
- 60 millions de dollars sur deux ans pour un engagement à l'égard d'une « Stratégie du commerce mondial » et pour la recherche de débouchés commerciaux à l'échelle internationale – en mettant l'accent sur les accords commerciaux bilatéraux ainsi que l'OMC
- Le taux de déduction pour amortissement passe de 4 p. 100 à 6 p. 100 pour les bâtiments non résidentiels.

Fédération canadienne de l'agriculture

La première semaine de mars, le ministre Strahl a pris la parole pendant l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture. Le ministre a profité de l'occasion pour réitérer l'appui du gouvernement à l'égard de la gestion de l'offre en reconnaissant qu'elle contribue grandement au pays en desservant comme il se doit tous les intervenants, les agriculteurs, les transformateurs, les consommateurs et le gouvernement.
Le ministre a clairement fait entendre que le gouvernement continuerait de défendre le système mondialement et a fait preuve de son appui par des mesures concrètes comme la mise en œuvre de l'article 28 pour les concentrés de protéines laitières dans les produits laitiers. Le gouvernement continuera également à appuyer les industries de gestion de l'offre en tant que secteurs de la gestion de l'offre sensibles de l'OMC.

Le ministre a affirmé que le Canada a beaucoup à gagner d'un dénouement fructueux à l'OMC; un dénouement qui profite tant à la gestion de l'offre qu'aux marchés de l'exportation; par ailleurs, ils continueraient à travailler avec les deux secteurs dans le but d'atteindre cet objectif.

Vers la nouvelle politique agricole et agroalimentaire

La prochaine politique agricole et agroalimentaire (également connue comme le Cadre stratégique pour l'agriculture II) constituait un autre point d'intérêt que le ministre Strahl a soulevé, où il a fait mention que le gouvernement a reçu des échos des messages et des thèmes cohérents provenant des consultations. Le ministre a attribué cet état de fait au travail persistant de la FCA et à ses membres qui réussissent à s'entendre et à diffuser des communications efficaces. La deuxième ronde des consultations a récemment pris fin.

Au sujet de la gestion des risques opérationnels, le ministre a examiné un grand nombre de changements qui ont été apportés à l'ensemble des programmes et s'est engagé à poursuivre ses efforts pour l'établissement de nouveaux aspects tels que le cadre d'indemnisation en cas de catastrophe, qui visent à répondre à des scénarios en cas de catastrophes comme l'ESB et la grippe aviaire.

Réception conjointe annuelle

Les quatre organismes nationaux du secteur avicole ont tenu le 21 mars leur réception conjointe annuelle au Château Laurier pendant la semaine de l'assemblée annuelle. Les chefs de file de l'industrie et le personnel des Producteurs du poulet du Canada, l'Office canadien de commercialisation du dindon, l'Office canadien de commercialisation des œufs et l'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair étaient présents pour s'entretenir avec les intervenants de l'industrie, les responsables gouvernementaux, les députés et leur personnel. Également présents étaient deux porte-paroles chargés de l'agriculture, Wayne Easter (Libéral) et André Bellavance (BQ) ainsi que le député libéral à la retraite, Don Boudria, l'ancien président du Caucus avicole libéral.

La réception a attiré une bonne participation et a donné l'occasion aux agriculteurs de discuter d'importantes questions et de rencontrer de nouveaux visages de l'industrie. Par ailleurs, on a pu y déguster une excellente sélection de mets à base de poulet, de dindon et d'œufs canadiens.

Adresse des PPC :
1007-350, rue Sparks
Ottawa, ON K1R 7S8
Tél : 613-241-2800
Téléc : 613-241-5999
www.poulet.ca

Réviseur :
Marty Brett
mbrett@poulet.ca
613-566-5926

Création/Graphiste :
Marie Murphy
mmurphy@poulet.ca
613-566-5910